

ÉCONOMIE

**Martin
Calais**

PASSE À LA VITESSE GRAND V



En s'installant le 22 mars dernier dans les anciens locaux de GDx, l'entreprise Martin Calais n'a pas seulement lancé une nouvelle activité sur le territoire de la CVS. Elle a aussi repris une partie de l'ancien personnel et recruté 18 personnes. Rencontre avec Jean-Paul Bailleul, son président .

« **A**vant d'arriver à Saint-Nicolas, nous fabriquions 15 modules par semaine. Aujourd'hui, nous sommes passés à 15 par jour ! C'est un début d'activité plus qu'encourageant » explique Jean-Paul Bailleul avec le sourire. La construction modulaire est la suite logique de ce que l'on appelait au départ les « cabanes de chantiers ». Sauf qu'aujourd'hui, « ces bâtiments n'ont plus rien à voir avec leurs ancêtres » poursuit JP. Bailleul. « Le concept de modules individuels faciles et rapides à monter ou à démonter demeure, mais intérieurement, ces derniers présentent les mêmes caractéristiques que des bâtiments fixes : revêtements de sol, cloisons, faux plafonds, éclairage... et leurs fonctions se sont considérablement étendues ».

De plus en plus de choix

Cette extension du marché a amené la société Martin Calais, à proposer des modules de série mais aussi la réalisation de produits personnalisés qui s'adressent à tous les secteurs d'activités : industrie, collectivités, commerces ou services (banques), voire au logement d'urgence de familles sinistrées suite à un incendie ou un dégât des eaux graves... comme dans le cas de l'accord passé par Martin Calais avec l'association Abri76 .

« D'une manière générale, nous proposons trois gammes de produits, selon que le client veut louer ou acheter les modules » précise JP. Bailleul. « Elles se nomment "Evolutive", "Standing" et "Grand confort". Nos bâtiments varient en fonction de l'usage auquel ils sont destinés : salle de classe provisoire, bureaux permanents, local anti-explosion en zone industrielle à risque... Ils répondent tous à la norme environnementale RT2005 (isolation, consommation...). Notre entreprise est par ailleurs certifiée Qualibat et Mase ».

La reprise du personnel et d'une partie des installations de GDx « a pour sa part été facilitée du fait que nous avons besoin d'opérateurs notamment en structure robotisée et ligne de montage, comme ceux qu'employaient l'ancienne usine » note JP. Bailleul.

« Le fait d'intégrer des locaux plus grands, adaptés à la production industrielle, nous a permis d'augmenter très vite notre production ».

Les prochains objectifs de Martin Calais visent maintenant à faire passer le parc locatif de 2000 à plus de 4000 unités d'ici 5 ans et à développer la société à l'export.



INTERVIEW

Valérie, ex-employée GDX réembauchée par Martin Calais



Première à être embauchée par Martin Calais après son licenciement économique par GDX où elle travaillait depuis sept ans, Valérie Quillet assume aujourd'hui les fonctions de chef de ligne pour son nouvel employeur. Son intégration n'allait pourtant pas de soi au début car « je travaillais sur les pneumatiques et Martin Calais cherchait plutôt des hommes » explique cette femme courageuse qui avoue aimer les fonctions où « ça bouge ».

Secrétaire de formation, Valérie a déjà connu la fermeture de ses trois sociétés précédentes. « Mais je ne suis jamais restée longtemps au chômage » explique-t-elle non sans fierté. A 45 ans, elle n'a pas hésité à passer un BEP de maintenance des systèmes mécaniques automati-

sés et grâce au soutien de la cellule de reclassement, elle a par la suite obtenu tous les certificats nécessaires (Caces, habilitation électrique) pour s'adapter à ses fonctions successives, dont certaines très dures physiquement et habituellement réservées aux hommes. « Pour être embauchée chez Martin Calais, j'ai mis en avant ce savoir-faire et toute mon énergie dans la bagarre... Et ça a marché ! Aujourd'hui, je travaille, j'encadre des plus jeunes, ça me plaît, bref c'est... que du bonheur ! » conclut Valérie avec un grand sourire.

Une vingtaine de personnes (sur un effectif actuel de 48) ont été réembauchées par Martin Calais dans le cadre de la reprise des personnels GDX.



▲ Inauguration des locaux de Martin Calais en présence de Jean-Claude Weiss, Président de la CVS.



▲ Module de classe type, réalisé par la société Martin Calais.

BRÈVES

Entreprises :

RENDEZ-VOUS AUX MARDIS D'EANA



Les atouts du parc Eana n'intéressent pas seulement le grand public : de plus en plus d'entreprises apprécient la quiétude de l'Abbaye, la beauté de l'environnement (durable), le confort des infrastructures et les délices du restaurant - labélisé

Qualité Tourisme - pour y organiser des séminaires de travail. Pour faire connaître ces atouts aux entrepreneurs, Eana leur propose depuis avril dernier, une visite découverte « VIP » chaque premier mardi du mois, à partir de 9 h, après un petit déjeuner convivial. Le prochain rendez-vous aura lieu après la pause estivale, soit le 7 septembre.

Infos : Sophie Heluin, 02 32 84 64 64

J3D

TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR CAUX SEINE DÉVELOPPEMENT



Lors de sa participation au salon « J3D » (Journées des décideurs du développement durable) à Rouen, le 8 juin dernier, l'agence Caux Seine développement a reçu le trophée du développement durable, dans la catégorie « collectivités ». Le jury, un panel d'étudiants, a notamment apprécié la complémentarité des démarches intercommunales de la CVS dans les domaines de l'économie, de l'environnement (Eana) et de l'innovation (triporteur électrique du Groupe Dehondt et future usine VBC3000).

La Frénaye

AUDI EN 2011

L'agence Caux Seine développement accompagne actuellement l'implantation d'un concessionnaire Audi-VW sur la zone du Caumont, à la Frénaye. Les travaux de voirie destinés à permettre l'installation de l'entreprise sont placés sous la compétence de la CVS et de l'agence Caux Seine développement. Cette dernière, chargée de la commercialisation initiale, joue maintenant son rôle de facilitateur auprès de l'entreprise, et de lien avec ses interlocuteurs sur le territoire. L'ouverture de la concession est prévue pour 2011 et proposera garages, bureaux et ateliers sur 9 000 m² de terrain.



Caux Seine développement accompagne les entreprises

Présente aux côtés de la commune de Saint-Nicolas-de-la-Taille dès le début de la procédure de fermeture de l'entreprise GDX, l'agence Caux Seine développement a proposé des bureaux aux responsables de la cellule de reclassement afin de leur permettre d'accompagner les personnels licenciés, dans les meilleures conditions possibles.

Caux Seine développement étudie également le réaménagement de la zone d'activités qui accueille désormais Martin Calais. Des travaux de voirie sont en effet nécessaires pour mettre cette zone aux normes en matière d'accès.